

## **Témoignage : Carré d'Art à Reims – Pascal Coste Coiffure à Champfleury (51), 36 salariés, coiffure**

Carole ROLLET, Pascale GATINOIS et Magaly DE GEYTER sont co-gérantes de 3 salons de coiffure sur Reims et Champfleury. Depuis 1995, l'entreprise se développe. L'ouverture d'un 4<sup>ème</sup> salon est programmée pour le 1<sup>er</sup> semestre 2008 sur Champfleury. Les 3 associées reconnues dans la profession pour leur performance, cultivent leur position de leader en menant des actions exemplaires. Carole ROLLET travaille à la mise en place d'une démarche environnementale dans ses salons de coiffure.

Carole ROLLET nous explique ses motivations :

« La protection de l'environnement est un sujet qui me tient à cœur. Cela fait plusieurs années que je me documente sur le sujet. Avec ma fille, nous jouons régulièrement avec un jeu de set famille sur les déchets. Nous apprenons toujours. L'environnement est un vaste sujet finalement peu concret. On recycle nos déchets mais on ne sait pas toujours ce qu'ils deviennent. On consomme beaucoup d'eau, on essaie de faire attention, mais on ne se rend pas bien compte des enjeux. Une campagne de communication présentant l'eau dans un flacon de parfum avec le titre « l'eau : un luxe pour un milliard de personnes » [action contre la faim], a été un des facteurs déclenchant pour mettre en place des actions dans nos salons de coiffure. »

Carole ROLLET nous présente les actions en projet pour 2008 :

« Nous avons défini plusieurs axes de travail. Le premier consiste à aménager les salons en tenant compte de l'environnement, le second prévoit la sensibilisation des salariés à la gestion de l'environnement et le troisième vise à sensibiliser la clientèle. »

« Aménager les salons en tenant compte de l'environnement permettra bien sûr de protéger notre milieu naturel mais aussi notre santé. Aidés par un maître d'œuvre et les institutions publiques, nous réfléchissons aux actions à mettre en place. Tout n'est malheureusement pas possible du fait de la configuration de nos salons. Par exemple, pour le prochain salon de Champfleury, situé dans un centre commercial, nous envisageons de travailler sur l'eau, l'éclairage et les matériaux utilisés. Nous espérons diminuer nos consommations d'eau et d'électricité et aussi diminuer les émanations nocives des matériaux. En revanche, nous ne pourrons pas travailler sur la ventilation car le salon ne disposera pas de vitrine, ni sur l'isolation, la climatisation ou la production d'eau chaude qui dépendent de centre commercial. Nous nous efforçons d'avoir une démarche citoyenne en consommant au plus juste et en protégeant notre santé. Nous en profiterons pour diminuer deux postes importants de dépenses. »

« La sensibilisation des salariés a plusieurs objectifs. Elle doit permettre de les informer sur ce sujet et les inciter à appliquer de bonnes pratiques dans les salons. Les salariés suivront des journées d'informations sur l'eau et l'énergie. Nous visiterons un centre de tri de déchets. En connaissant les enjeux, nous pourrons améliorer nos comportements. En plus des équipements économes, les salariés contribueront à la réduction de nos consommations. Pour motiver nos salariés, les institutions publiques nous proposent, par exemple, de suivre la consommation d'eau et d'électricité, d'annoncer régulièrement les résultats et de reverser une partie des gains économiques réalisés aux salariés... »

« Une fois les salariés sensibilisés, ils pourront eux-aussi porter le message auprès des clients et auprès de leur entourage. Notre démarche doit inciter à agir. Elle doit aussi permettre de renforcer l'image de nos salariés auprès de la clientèle qui parfois dévalorise le métier de coiffeur. D'autres pistes de sensibilisation de la clientèle sont à explorer : par exemple, inciter les clients à utiliser les transports en commun pour venir dans nos salons de centre-ville en associant un geste commercial... Cela reste à imaginer et à construire. »

Carole ROLLET conclut :

« Notre démarche environnementale doit être exemplaire. Nous souhaitons agir pour le bien de l'environnement mais aussi pour renforcer notre image et poursuivre notre développement. Il s'agit d'adapter notre activité et nos comportements en fonction de la nouvelle donne environnementale. »